

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

HARMONIE ALLOCATION

Rapport semestriel au 30 juin 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **Forvis Mazars**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds HARMONIE ALLOCATION n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

Etat du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	647 355,68
Autres actifs détenus par l'OPCVM	73 806 438,87
Total des actifs détenus par l'OPCVM	74 453 794,55
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-331 442,44
Total des passifs	-331 442,44
Valeur nette d'inventaire	74 122 352,11

Evolution de l'actif net

	30/06/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET						
en EUR	74 122 352,11	72 309 435,02	68 245 559,06	62 626 847,87	74 776 219,62	79 498 925,40
Nombre de titres						
Parts	24 097,8873	24 097,8873	24 097,8873	24 097,8873	24 097,8873	24 097,8873
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	3 075,88	3 000,65	2 832,01	2 598,85	3 103,01	3 298,99
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	92,18	-	-	-	-
Date de distribution	-	20/12/2024	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	0,49	-	-	-	-
Date de distribution	-	30/05/2025	-	-	-	-
en EUR	-	4,20	-	-	-	-
Date de distribution	-	20/12/2024	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	1,46
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	30,38	10,04	-351,20	12,01	-76,31

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	98,46	98,02
OPC à capital variable	98,46	98,02
AXA WORLD FUNDS SICAV US CREDIT SHORT DURATION IG I HEDGE	7,07	7,04
BNP Paribas Easy MSCI Emerging SRI S-Series PAB 5 Capped UCI	0,70	0,69
BNPP MSCI SRI CHINA ETF EUR	3,85	3,83
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL R EUR ACC AH	13,48	13,42
CPR USA ESG H I EUR	9,53	9,49

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
DPAM CAPITAL B SICAV - Equities US Dividend	4,09	4,07
FEDERIS ISR ACTIONS US PART I	6,06	6,03
GemEquity I	3,18	3,16
ISHARES D HIGH YIELD CORP BOND ESG UCITS ETF EUR HEDGED ACC	6,00	5,97
ISHARES SP500 PARIS-ALGND A	3,89	3,87
ODDO BHF ARTIFICIAL INTELLIGENCE CI EUR	2,47	2,46
OFI INVEST ESG ACTIONS JAPON XL	3,04	3,02
OFI INVEST MARCHÉ MONÉTAIRE X	3,61	3,60
Robeco Global SDG Credits IH EUR	17,73	17,65
UBAM - EM RESPONSIBLE CORP BD IHC EUR	5,53	5,51
UBAM SWISS EQ IC	1,19	1,19
Xtrackers USD Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 2C - EUR hedg	7,05	7,01
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	39 359 009,77	39 417 587,48
OPC à capital variable	39 359 009,77	39 417 587,48